

Barème Honoraires maximum MER IMMOBILIER TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES		
Bien inférieur ou égal à 100 000	Forfait 6000€ TTC	
Bien compris entre 100 001 € et 150 000€	6% TTC	
Bien compris entre 150 001 € et 700 000€	4,5% TTC	
Bien supérieur à 700 000 €	4% TTC	

Parking, garage, grenier....	4000€ TTC
------------------------------	-----------

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Barème Honoraires maximum MER IMMOBILIER LOCATIONS EN HABITATION		
	Montant calculé sur la base m2 de surface habitable	
A charge Locataire		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail	8€ TTC	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux uniquement à l'entrée	3€ TTC	
A charge Propriétaire		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail	8€ TTC	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux uniquement à l'entrée	3€ TTC	
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 60€ TTC	